

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt

Décision du **22 JAN. 2016**

portant désignation des responsables des budgets opérationnels de programme au titre du programme « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation »

Le directeur général de l'alimentation,

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, notamment son article 2 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 70 et suivants ;

Vu l'arrêté du 4 mars 2014 portant désignation des responsables de programme du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;

Décide :

Article 1^{er}

En application des articles 70 à 72 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables des budgets opérationnels de programme au titre du programme « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » sont désignés selon la répartition mentionnée à l'annexe de la présente décision.

Article 2

Est abrogée la décision du 14 mars 2014 portant désignation des responsables des budgets opérationnels de programme au titre du programme « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation ».

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **22 JAN. 2016**

Le directeur général de l'alimentation

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned above the name Patrick DEHAUMONT.

Patrick DEHAUMONT

Annexe

RESPONSABLE DE BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME	NUMERO DU BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME
Le directeur général adjoint de l'alimentation, chef du service de la gouvernance et de l'international dans les domaines sanitaire et alimentaire au sein de la direction générale de l'alimentation	0206-C001
Le chef du service des ressources humaines au sein du secrétariat général	0206-C002
Le préfet de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	0206-DR67
Le préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	0206-DR33
Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes	0206-DR69
Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté	0206-DR21
Le préfet de la région Bretagne	0206-DR35
Le préfet de la région Centre-Val-de-Loire	0206-DR45
Le préfet de Corse	0206-DR20
Le préfet de la région Guadeloupe	0206-R971
Le préfet de la région Guyane	0206-R973
Le préfet de la région Île-de-France	0206-DR75
Le préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	0206-DR31
Le préfet de la région Martinique	0206-R972
Le préfet de Mayotte	0206-R976
Le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie	0206-DR59
Le préfet de la région Normandie	0206-DR76
Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie	0206-R988
Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur	0206-DR13
Le préfet de la région Pays de la Loire	0206-DR44
Le haut-commissaire de la République en Polynésie française	0206-R987
Le préfet de la région Réunion	0206-R974
Le préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon	0206-R975
Le préfet, administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna	0206-R986